

VERZENAY Info

Année 2, Numéro 4

2 Janvier 2002

Secrétariat de Mairie

Du lundi au Vendredi de:
9h00 à 12h30
Tél : 03.26.49.42.68
Fax : 03.26.49.44.03

Permanence du Maire

Du Lundi au Vendredi
De 11h00 à 12h30

Bibliothèque Municipale

Mardi de 17h00 à 18h30
Mercredi de 16h00 à 18h00
Vendredi de 16h00 à 19h00
Samedi de 10h00 à 12h00

Tél : 03.26.49.80.51

Collecte sélective

-Ordures ménagères
(couvercle bordeaux)

Mardi à partir de 14h00

-Collecte sélective

(couvercle bleu et jaune)

Vendredi à partir de 4h00
sortir les bacs le jeudi soir

Déchetterie

(Sillery)

Du Mardi au Samedi
de 14h00 à 18h00

Tél : 03.26.49.14.12

Numéros d'urgences

Pompiers: 18

Samu: 15

Police: 17

Centre anti-poison:

03.83.32.36.36

Gendarmerie de Beaumont:

03.26.03.92.40

Le mot du Maire

Chères Bouquines, chers Bouquins,

J'espère que l'année 2001 s'est terminée pour vous tous dans la joie.

Je remercie très sincèrement la commission et le comité des fêtes ainsi que tous les habitants de la commune pour la décoration du village, toujours de plus en plus jolie.

Voici quelques nouvelles des dernières réalisations. En ce qui concerne le square, les plantations sont terminées et la pose de la clôture est prévue pour le printemps prochain. Les travaux d'implantation de la fontaine à l'entrée du village sont terminés, la mise en peinture de celle-ci est en cours et son installation est prévue à la fin du mois de janvier.

Pour l'année 2002 de nouveaux projets d'embellissement dans le village sont à l'étude. Je laisse le soin à la commission environnement de vous en parler ultérieurement.

Je vous présente à toutes et à tous, tous mes meilleurs vœux de bonne année, de réussite et de bonheur pour cette nouvelle année 2002.

Le maire,
Michel ARTICLAUT

Informations Générales

Rappel de la réglementation du stationnement dans Verzenay:

A voir dans le supplément.

Célébration de la SAINT VINCENT :

La fête de la Saint Vincent aura lieu le Mardi 22 Janvier 2002.

A cette occasion, un déjeuner dansant ainsi qu'un buffet dansant le soir vous seront proposés au caveau.

Les inscriptions se font en mairie.

Le traditionnel Bal de la Saint Vincent aura lieu le Samedi 26 Janvier 2002.

Bibliothèque :

Elle réouvrira ses portes le mardi 8 janvier 2002.

Rapport des commissions

Commission de l'ENVIRONNEMENT :

Il est rappelé que les bidules et les capsules doivent être déposés dans la benne derrière le cimetière et non pas dans des sacs sur les trottoirs. Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

Bernadette VIGNON

Réunion du Conseil Municipal du 11 Décembre 2001

Tous les membres présents..

Secrétaire de séance: Melle. Vignon ML.

Le Conseil Municipal,

- Prend connaissance de l'estimation des travaux pour la rue de la Cendrière.

- Prend connaissance des subventions accordées pour l'installation « Internet

- Le Conseil Municipal **autorise** Monsieur Marceau Bazart à effectuer une ouverture sur sa propriété aboutissant dans la ruelle « passage de l'équerre », pour se raccorder sur le réseau du tout à l'égout.

- Monsieur le Maire **donne lecture** de la lettre adressée par Madame la directrice de l'école Primaire concernant l'activité piscine. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget, à savoir pour une séance: 17 entrées à 12.50 F + 57 F de frais de moniteur et 275 F de frais de transport.

- Le Conseil Municipal **décide** d'octroyer l'indemnité représentative du logement à Mesdames Chevrier et Ballinger, institutrice à l'école maternelle.

- Le Conseil Municipal **ne donne pas suite** au devis établi par la société « Initial Services Textiles » concernant la location entretien de tapis anti-salissures.

Réunion du Conseil Municipal du 13 Novembre 2001

Tous les membres présents, sauf Monsieur Perrion Th. Absent excusé.

Secrétaire de séance: Melle. Vignon ML.

- Monsieur le Maire **donne lecture** d'une lettre adressée par M. Didier Cappelle qui sollicite le classement en zone constructible d'une parcelle lui appartenant actuellement classée en zone NDB. Ce changement sera pris en compte lors de la révision du P.L.U (Plan Local d'Urbanisme) précédemment appelé P.O.S (Plan d'Occupation des Sols).

- Monsieur le Maire **donne lecture** de la lettre envoyée par le Directeur Régional des Douanes qui fait savoir que le bureau de Verzenay est fermé jusqu'en juin 2002.

- Monsieur le Maire **fait part** au Conseil Municipal que le Conseil Communautaire, dans sa séance du 17 Octobre 2001, a validé le principe de remboursement aux Communes adhérentes du 4/12 ème de la cotisation au Syndicat Mixte de la Région de Verzy, correspondant au financement de la collecte et du traitement des ordures ménagères. Le Conseil Municipal **accepte et autorise** le Maire à émettre le titre de remboursement.

- Monsieur le Maire de Verzy **informe** le Conseil Municipal par courrier en date du 6 novembre 2001, que Madame Christiane Hatté a été désignée pour les jurys d'Assises.

- Le Conseil Municipal **prend connaissance** de la lettre de Madame Jaskowiec qui se plaint d'humidité à l'intérieur de sa maison. Des travaux sont prévus en 2002 dans l'impasse située derrière son habitation.

- Le Conseil Municipal **est d'accord** sur le principe de démolition le long des berges de la Vesle. Affaire à suivre.

- La vigne, lieudit « Les Voyettes », appartenant à la commune, étant incluse dans le périmètre d'emprise pour le passage du T.G.V. ; le Conseil Municipal **décide**, à l'unanimité, de conserver le patrimoine en le reportant dans la réserve foncière.

- Remerciement de l'E.S.M.R. pour la subvention accordée au titre le l'année 2001.

Séance levée à 23h00.



BILAN DES ACTIVITES – ANNEE 2001

Prêt de livres et de revues

Adultes : 6 069

Jeunesse (y compris les prêts aux écoles) : 8 583

Total : 14 652

Prêt de disques : 1 183

Nombre de lecteurs inscrits au 27.12.2001 : 532

Verzenay : 220

Verzy : 150

Mailly Champagne : 13

Beaumont : 73

Villers Marmery : 28

autres communes : 48

Comparaison avec l'année 2000

prêt de livres et revues en 2000 : 9 085

prêt de disques : 446

Nombre de lecteurs : 325.

L'augmentation de ces chiffres est en partie liée à l'arrivée des habitants de Verzy et de Beaumont (le bibliobus ne passant plus dans ces villages depuis juin 2001).

Activités réalisées en 2001 en dehors du prêt direct aux permanences

- Le mardi et le jeudi : accueil des classes primaires et maternelles de Verzenay, de Verzy.
- Le Printemps des Poètes : en mars dernier nous avons lancé notre premier concours de poésie. Nous avons reçu 44 poésies (30 d'enfants et 14 d'adultes).

Activités prévues pour 2002

- En début d'année, les lecteurs auront accès à Internet.
- Exposition des photos réalisées pendant les vendanges par les élèves de CE 1 de Verzenay, A voir, aux horaires habituels d'ouverture de la bibliothèque, du 15 janvier au 2 février.
- Le théâtre du Muselet se déplace à Verzenay le jeudi 25 avril, à 20 H. Au programme 'un enfant de Bosnie'. A l'issue du spectacle, une flûte de l'amitié réunira les spectateurs et les comédiens pour une discussion à bâtons rompus.
- Le concours de poésie est prévu pour le début du printemps.
- Exposition du 22 mai au 3 juin sur le cirque. Une conférence aura lieu mercredi 29 mai à 15 heures à la bibliothèque, sur le thème de la vie quotidienne dans une école de cirque.
- Nous aimerions créer une exposition sur le thème de la broderie. Merci à tous ceux qui pourront par leurs conseils, le prêt de livres, d'objets sur le thème, nous aider à réaliser cette manifestation.

La bibliothèque manque de bénévoles, l'équipe actuelle n'arrive plus à faire face à toutes les demandes (nous avons dû supprimer provisoirement l'heure du conte du mercredi).

Que ceux ou celles qui seraient prêts à venir nous aider quelques heures par mois se fassent connaître auprès de Francine Renoir. Merci d'avance.

État Civil

Naissances :

- Le 14.11.2001, Justine LALLEMENT
1, rue Moët et Chandon

- Le 18.11.2001, Antonin MACHET
27, rue Thiers

- Le 17.12.2001, Lilou WOIMANT
11, Avenue de Champagne

Décès:

- Le 05.12.2001, Jackie DORIA

- Le 11.12.2001, Gilberte COUSIN
veuve MOREL

Compte rendu d'actualité

REPAS DES AINES :

Le dimanche 25 Novembre 2001 au caveau Saint Vincent se déroulait le repas annuel de nos aînés offert par la commune. Le repas, l'orchestre, l'ambiance chaleureuse ont fait de cette journée, une réussite.

La commission et moi-même vous présentons tous nos vœux pour cette nouvelle année et espérons que pour le dimanche 24 Novembre 2002, l'assemblée sera encore plus nombreuse.

Marie-Laure VIGNON

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES :

La fête de Noël des écoles s'est déroulée au caveau le samedi 15 Décembre 2001. Nous remercions les nombreux parents présents pour les spectacles et le passage du Père Noël. Et c'est avec plaisir que nous avons accueilli plus de cent personnes à la traditionnelle choucroute qui a clôturé la soirée. Encore merci à tous.

Le coin des Associations

COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes tient à remercier toutes les personnes ayant participé aux illuminations de Noël. Votre participation, toujours plus nombreuse, est très encourageante pour notre équipe, qui essayera de faire encore mieux l'année prochaine. Un vin d'honneur sera offert à toutes les personnes ayant décoré le village, **le Vendredi 11 Janvier 2002 à 19h00 au Caveau St Vincent**, ou nous serons à votre écoute.

Le calendrier 2002 du Comité des fêtes est le suivant: **Courant Mars**: Après—midi et soirée Jeux, **le 21 Avril**: 3^{ème} édition de notre Foire Gastronomique et Artisanale, **le 14 Juillet**: 7^{ème} Course de Boite à Savon en nocturne, **les 27, 28 et 29 Juillet**: Fête Patronale, **le 31 Octobre**: Soirée Halloween, et **le 21 Décembre**: Le passage du Père—Noël. Bonne et Heureuse année 2002 à vous tous.

VERZENAY FOOTBALL CLUB

Après la première victoire de la saison contre OIRY 2 à 0, le bilan en cette fin d'année 2001 reste plutôt négatif. Voici le récapitulatif: Magenta—Verzenay: 2 à 1, Verzenay—Mareuil 0 à 2, Trépail—Verzenay FC: 1 à 0, les matchs Verzenay FC—Chouilly et Verzenay FC—Bisseuil ont été reportés. Le Verzenay FC se situe à la 9^{ème} place du classement de 3^{ème} Série. Un tournoi en salle au Gymnase de Verzy, organisé par le club, se déroulera **le Samedi 16 Février toute la journée**. Venez Nombreux.

DONNEURS DE SANG

2002, un an de plus, l'amicale des Donneurs de Sang de la Montagne de REIMS présente aux futurs, nouveaux et anciens donneurs ses meilleurs vœux. Il faut continuer à offrir un peu de soi-même, nous ne sommes pas à l'abri d'un autre « TOULOUSE ». Des blessés, des brûlés ont eu grand besoin de sang. Les prochaines collectes seront à RILLY LA MONTAGNE **le Vendredi 4 janvier 2002**, le matin, et à VERZY **le mercredi 16 janvier 2002, l'après midi**.

SAPEURS POMPIERS DE VERZENAY

Les sapeurs-Pompiers de VERZENAY, organisent des stages de formation aux **Premiers Secours** dans les locaux du centre d'intervention. La formation se déroule sur une période de 10h00 et se décompose en plusieurs parties : **L'alerte, victime qui saigne, qui ne respire plus, malaise, etc...**

Trois stages vous sont proposés : un stage en **Février**, un stage en **Avril** et un en **Mai 2002**.

Le coût de la formation est de **57.93 Euros (380 Frs)**. Pour tous renseignements et inscriptions contacter : **Mr LERICHE Christophe au 03-26-49-46-75 ou Mr BONNIER Jean-claude au 03-26-49-44-01**

A.S VERZENAY

L'Association Sportive de Verzenay organise comme chaque année, son assemblée générale le samedi 12 janvier 2002 au caveau St Vincent à partir de 18h00. A l'issue de cette assemblée, le club organise une soirée choucroute, à laquelle nous vous convions ainsi que vos amis. La participation à cette soirée est de 20 euros par adulte de plus de 14 ans (choucroute), de 10 euros pour les enfants de 6 à 14 ans (saucisses—frites) et gratuite pour les enfants de moins de 6 ans (saucisses—frites). Merci de prendre réservation auprès de M. Duterne Daniel avant le 5 janvier 2002. Bonne année sportive 2002.

Les Services de Garde

GARDES DES INFIRMIERES

Madame ROUSSEAUX : du 31/12/02 AU 13/01/02, (au 03-26-49-42-70)

Madame CREUSAT : du 14/02/02 au 27/01/02, (au 03-26-49-44-82)

Madame ROUSSEAUX : du 28/01/02 au 10/02/02

Madame CREUSAT: du 11/02/02 au 24/02/02

Madame **ROUSSEAUX : du 25/02/02 au 10/03/02**

MEDECINS—PHARMACIES

06/01/02: Docteur : Collet-Verzenay-03.26.49.41.20

Pharmacie : Bucquet-Verzenay-03.26.49.42.62

13/01/02: Dr. : Thourault-Taissy-03.26.82.22.39

Ph. : Douadi-Sillery-03.26.49.15.16

20/01/02: Dr. : David-Verzy-03.26.97.97.11

Ph. : Malezet-Taissy-03.26.82.24.51

27/01/02: Dr. : Henry-Rilly-03.26.03.41.20

Ph. : Douadi-Sillery-03.26.49.15.16

03/02/02: Dr. : Saget-Verzenay-03.26.49.40.99

Ph. : Malezet-Taissy-03.26.82.24.51

10/02/02: Dr. : Oury-Rilly-03.26.03.41.20

Ph. : Bucquet-Verzenay-03.26.49.42.62

17/02/02: Dr. : Langerart-Taissy-03.26.82.38.52

Ph. : Phie du vig-Rilly-03.26.03.40.38

24/02/02: Dr. : Dravigny-Sillery-03.26.49.15.44

Ph. : Douadi-Sillery-03.26.49.15.16

L'Agenda

8 JANVIER

Réunion de Conseil Municipal

11 JANVIER

Vin d'honneur Illuminations de Noël

12 JANVIER

Assemblée Générale de l'A.S. Verzenay

22 JANVIER

St Vincent

26 JANVIER

Bal de St Vincent

12 FEVRIER

Réunion de conseil Municipal

16 FEVRIER

Tournoi de football en salle au Gymnase de Verzy

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Nous, Maire de la commune VERZENAY

Vu les articles L131.2, I131.3 et L131.4 du code des communes.

Vu le décret n°54-724 du 10 juillet 1954 du code de la route et en particulier les articles R 44 et R 225,

Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Considérant la circulation actuelle, l'étranglement des rues dans la commune et qu'il convient de réglementer afin d'éviter tous risques d'accidents,

ARRETONS

Article 1— le stationnement est réglementé dans les rues de Mailly Thiers (CD26), Chanzy (CD26E), André Charpentier, du Corbet, Maréchal, Collet, Heidsieck, Arnould Quenardel, comme ci-dessous :

STATIONNEMENT INTERDIT :

RUE DE MAILLY :

- Du n° 2 (angle rues Thiers-Gambetta) jusqu'à face au n°43,

- Côté impair face à l'école primaire 30 rue de mailly, des deux côtés, du passage piétons.

RUE THIERS

- Du n° 2 (intersection rues de Mailly/Thiers jusqu'à l'intersection rue Collet)

- Du n° 34 (intersection rues Chanzy/Thiers jusqu'à la sortie VERZENAY-limite d'agglomération) de l'angle de l'immeuble n°31 jusqu'au deuxième angle n°23

- Du premier angle de l'immeuble n° 19 jusqu'au deuxième angle n°5 (intersection rue Heidsieck)

RUE CHANZY

- Du n°47 jusqu'au n°19 (rue de Berloz)

- Du n°15 jusqu'à l'intersection rues Chanzy (anciennement rue de la Grande Fontaine)/Thiers

RUE CHANZY (anciennement rue de la Grande Fontaine)

- Côté pair sur toute la longueur de la rue Chanzy (CD26) à la rue de mailly

RUE ANDRE CHARPENTIER

- Des deux côtés , sur la longueur

RUE DU CORBET

- Des deux côtés, sur la longueur , du n°5 au N°10

RUE MARECHAL

- Des deux côtés, sur la longueur

RUE COLLET

- Des deux côtés, sur la longueur sauf riverains

RUE HEIDSIECK

- Des deux côtés, sur toute la longueur sauf riverains

RUE ARNOULD QUENARDEL

- De la mairie jusqu'au parking (côté école maternelle)

- Côté impair face à l'école maternelle

Article 2—Ces interdictions seront portées à la connaissance des usagers par la mise en place de panneaux réglementaires B6a1 et panonceaux M8a et M8b à chaque extrémité, et panneaux B6a1 et panonceaux M8c en « rappel » et le marquage au sol de bandes jaunes continues.

Article 3— MM. Le Directeur Départemental de l'équipement de la Marne, le Commandant du Groupement de Gendarmerie de REIMS, le Commandant de la Compagnie de la CRS 33 de REIMS, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché dans la commune de VERZENAY .

Article 4—Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté municipal n°1 du 5 avril 1990

Pour extrait conforme : En Mairie, le 27/11/2001

Le maire VERZENAY